Laurent Meys, bourgmestre de Maestricht, mort en 1598, laissa e.a. de sa femme Mathilde van Suetendael, une fille Marie Meys, qui épousa en 1618 Guillaume van Eyll et lui apporta cette propriété, qui resta dans la famille van Eyll jusque dans le courant du XIXème siècle.

La baronne van Eyll née d'Auvin décédée en 1792 et sa fille Marie Jeanne, morte en 1824, sont enterrées à Heer.

Peu après (vers 1828), c'est la propriété de Ferdinand Jean Guillaume Marie baron de Dopff, époux de la baronne Marie Thérèse Elisabeth de Matha qui mourut au Kroon en 1860.

Leur fille Anne Marie Elisabeth baronne de Dopff épousa en 1849 Pierre Gustave Louis Isidore vicomte du Parc, dont plusieurs enfants naquirent au Kroon.

Au XXème siècle, la propriété fut morcelée et passa en différentes mains.

En 1911 le vicomte du Parc vendit la partie qui lui restait.

Les batiments du bien de maitre sont des XVIIème et XVIIIème siècles.

La ferme, qui servit aussi de brasserie, est du XVIIIème.

Nous citerons encore parmi les autres maisons de plaisance:

Opveld, qui appartenait en 1850 à la baronne de Dopff, née de Matha, et que le vicomte du Parc vendit en 1902 aux Soeurs de la Providence, expulsées de France. Celles-ci bâtirent une église d'un roman modernisé.

Une autre maison de campagne, située à l'emplacement de celle connue de nos jours sous le nom:

't Goedje, appartenait à la fin du XVIIème siècle à la famille Kerens. Il s'y trouvait une chapelle où, en 1726 le bourgmestre de Maestricht, Philippe Kerens, obtint l'autorisation de faire célébrer la messe. Il mourut en 1761 et était le père de Henri Jean Kerens d'abord évèque de Ruremonde, puis de Sint Pölten, Vicaire Apostolique et Grand Aumonier des armées de S. M. l'Impératrice Reine.

Il laissa cette propriété à son neveu Guillaume Hubert Cruts, également bourgmestre liègeois de Maestricht, pour qui la licence de faire célébrer la rnesse "in domo campestri" fut continuée en 1766.

Celui-ci fut père de Godefroid Joseph Cruts, également évèque de Sint Pölten et Vicaire Apostolique des Armées Impériales.

Un couvent s'est établi de nos jours sur cette propriété.

Pays de Fauquemont, partage des Etats.

Heerlen qui, selon certains serait l'ancien Coriovallum, est devenu de nos jours un centre minier important.

Herloe parait en 1061.

Ancienne seigneurie libre, Heerlen comprenait à l'origine un territoire beaucoup plus vaste que la commune actuelle: Hoensbroeck en fut séparé en 1388; Schaesberg en 1618; Voerendael en 1627, mais y fut réuni en 1634 et reséparé en 1777; enfin Nieuwenhagen le fut au commencement de la domination française.

Les débuts de l'Histoire de Heerlen sont trés obscurs.

Au XIe siècle Udo, évèque de Toul, 1051—1069, possède un alleu à Heerlen, dont il cède une partie en 1061 à l'église de Toul.

Parmi les fiefs relevant de la Cour féodale de Fauquemont, l'on remarque outre ceux relevant directement de cette Cour, ceux désignés sous le norn de fiefs de Wyckradt, Wickrader leenen.

De plus, il y avait ceux ressortissant à la Cour féodale de l'Electeur de Cologne, la Keurkeulsche Mankamer te Heerlen.

A qui appartenait Heerlen à l'origine? Cette diversité de fiefs est elle une indication?

Voici ce qui semble probable:

a) Heerlen aurait primitivement dépendu de la Maison de Fauquemont, qui en conserva une partie jusqu'en 1364.

L'archevèque de Cologne Engelbert II de Fauquemont, 1261—1274, donne ses biens héréditaires de Heerlen au siège de Cologne.

b) Une partie de Heerlen appartenait à la famille d'Ahr.

Celle-ci se divisa en deux branches: les Ahr-Hochstaden et les Ahr-Wyckradt.

Toutrs deux avaient des propriétés à Heerlen.

Conrad de Hochstaden, archevèque de Cologne de 1238 à 1261 donne à l'église de Cologne son Comté de Hochstaden et ses biens héréditaires à Heerlen.

Les propriétés de la branche d'Ahr-Wyckradt furent cédées au Duc de Brabant en 1380.

Pour l'intelligence des faits, nous donnons le croquis généalogique suivant.

Thierry I Comte d'Ahr 1107 + ca. 1132, possédait Heerlen, tout ou partie 1120.

Otton Comte d'Ahr meurt 1167. Il épouse Adelheid de Hochstaden.

Ligne d'Hochstaden.

Ligne de Wyckradt.

Dietricht I Cornte d'Hochstaden. Otton II seigneur de Wyckradt. 1167 + 1195+ 1197Lothaire I 1195—1222 Otton III 1197—1229 Lothaire 1229—1258 Lothaire II Frédéric Conrad 1227-1238 1246+1260 Archevèque de Cologne, Seigneur de Heerlen 1246 + 1261Dietricht II Otton V 1254-1257 1238 + 1246vend Dalhem au Duc de Brabant 1243. Otton VI 1277-1309

Quelques faits historiques de cette période éclaireront le débat.

Il meurt vers 1312.

Aprés l'assassinat d'Engelbert I de Berg archevèque de Cologne, en 1225, les parents du meurtrier Frédéric d'Altena, Comte d'Isembourg et les partisans de l'Archevèque entrent en guerre.

En 1243 nous voyons Dietricht II de Hochstaden céder le Comté de Dalhem à Henri II Duc de Brabant.

Celui-ci, en échange, donne à Dietricht 2000 marcs de Cologne, et une rente de 100 marcs de Cologne. En garantie de la moitié de cette rente, le Duc donne en gage son alleu de Heerlen, sans doute conquis pendant la guerre, et permet aux Hochstaden de bâtir un château à Heerlen.

Dietricht meurt cette même année; son oncle l'Archevèque Conrad, de Cologne, hérite de lui et par un acte de 1246 lègue ses biens à l'église de Cologne.

En 1248, il fait un accord avec Walram de Juliers, celui-ci reçoit en engagère une rente de 500 inarcs, vassaux et ministériaux exceptés.

Donc Conrad de Hochstaden est seigneur en partie de Heerlen, il y a des vassaux.

En 1261, il prend sous sa protection les biens que l'Abbaye de Steinfeld possède à Heerlen.

Il meurt cette même année 1261 et l'église de Cologne lui succède. Une partie des fiefs de la maison d'Ahr à Heerlen était, en 1244, en possession du Duc de Brabant et fut, à la suite d'un accord, prise en engagère par les Hochstaden-Wyckradt, d'où le nom de Wyckrader leenen.

En 1312, cette partie de la seigneurie de Heerlen appartenait à Guillaume de Wylre et passa dans le courant du XIVe siècle aux Broeckhuysen.

La 5 mai 1350 Jean de Bruchusen (Broeckhuysen), seigneur de Wyckradt, déclare que le drossard de Fauquemont, Regnier de Berneau, lui a payé pour sa seigneurie de Heerlen, de la part du Duc Wenceslas de Brabant une somme de 3000 florins de poids fort. Il scelle: un écu semé de croisettes pattées; au chef d'hermines. f S. Jan van Bruchuse Dns (sic) D. Wicrod.

La Maison de Fauquemont avait gardé des propriétés à Heerlen.

En 13.18 Jean III Duc de Brabant s'empara du château fort de Heerlen, que Renaud de Fauquemont doit lui laisser en gage.

Le 23 octobre 1334 Jean III donne en fief à Thierry IV de Fauquemont le quart de Heerlen, avec la justice et 15 hornmes féodaux. Il faut voir ici l'origine de l'incorporation de Heerlen au pays de Fauquemont.

En 1364 Wenceslas et Jeanne, Duc et Duchesse de Brabant achétent, des héritiers des Fauquemont, le château de Heerlen.

Ce château qui s'élevait sur la place de l'église, avait été construit vers 1243—1244 par Dietricht II de Hochstaden.

Il subit divers sièges, notamment en 1318 et durant les guerres du XVIe siècle. Après cette époque on n'en parle plus guère.

Il subsiste encore des parties de ses remparts primitifs.

Seigneurie. Libre seigneurie, Heerlen était dès le XIIe siècle partagé entre la maison de Fauquemont et la maison d'Ahr, la partie de celle-ci se subdivisa à son tour entre les 2 branches d'Hochstaden et de Wyckradt.

Lorsqu'en 1228 le Duc de Brabant conquit le Comté de Dalhem sur Lothaire II, il se rendit probablement maître des biens que celui-ci possédait à Heerlen y compris la justice.

Les cours féodales de Hochstaden et de Wyckradt n'avaient de pouvoir judiciaire que sur les fiefs en dépendant; les propriétaires de ces cours féodales se titraient seigneurs du lieu; mais le vrai seigneur souverain était celui qui avait la justice civile, correctionnelle et criminelle: le Duc de Brabant.

Celui-ci, quoique possédant la plus petite part des biens fonds de Heerlen, débordé qu'il était par l'étendue des fiefs de Cologne et de Wyckradt, était parvenu à se maintenir solidement par l'acquisition de pouvoir judiciaire.

C'est à partir du XIVe siècle que Heerlen fit partie du pays de Fauquemont.

C'est à tort que l'on a dit que Heerlen était une seigneurie appartenant à la famille Schwartzenberg dont était Melchior de Schwartzenberg de Heerlen, gouverneur de Maestricht pour les Etats, lors du siège par le Duc de Parme ell 1579.

Les Schwartzenberg possédaient des fiefs à Heerlen, mais n'étaient point seigneurs de Heerlen.

Justice. La cour de Heerlen était anciennement la plus étendue du pays de Fauquernont; son ressort s'étendait sur Hoensbroeck, Schaesberg, Voerendael, qui ell furent successivement démembrés, Nieuwenhagen, Heerlerheide, Ubagsberg, Valckenhausen etc.

Ses sous-bancs étaient Oirsbeeck et Brunssum qui en furent détachés au XVIIe siècle et firent partie du Fauquement, partage du Roi.

Heerlen, ancienne seigneurie libre, avait à cause de cette qualité, à la différence des autres bancs du pays, outre la justice civile, la justice crirninelle.

Au XVIIIe siècle, on disait encore de Vryhcid en Hoofdbanc Heerlen, la franchise et chef ban de Heerlen.

La tour des prisonniers, gevangene toren, se trouve dans le cimetière prés de l'église, à l'emplacement de l'ancien château. Elle date du XIIIe siècle et fut reparée! en 1777.

Les sentances des échevins étaient pi-oclamées dans la cimetière. Les exécutions avaient lieu au Heesserberg, orné de fourches patibulaires et de roues.

Les fiefs de Wyckrade furent relevés à Fauquemont dès 1381.

Quant aux fiefs dépendant de Cologne, ou les relevait d'abord à Poppelsdorf, à Aix la Chapelle ou ailleurs, ce n'est que lorsqu'ils furent devenus assez nombreux, que l'Electeur sentit la nécessité d'établir une cour féodale à Heerlen: la Keurkeulsche Mankamer, aussi appelée op den Worm; son ressort s'étendait sur tous les fiefs que l'Eglise de Cologne possédait dans le pays de Fauquemont et dans le pays de Ter Heyden, sis sur la Worm.

Cette Keurkeulsche Mankamer fut instituée vers 1400. Son premier livre de fiefs remonte à 1401.

Il y eut toujours contestation au sujet de l'appel des sentances de cette Cour féodale: d'une part le Duc de Brabant, sire de Fauquemont, prétendait que l'appel eut lieu à Fauquemont, et en final à la Cour féodale de Brabant à Bruxelles; à partir du partage de 1661 les Etats généraux, le voulaient à la Cour féodale de Fauquemont puis en dernier ressort à celle de Brabant à la Haye; d'autre part, l'Electeur de Cologne voulait que cet appel eut lieu à Bonn. 1)

L'église. La plus ancienne charte où l'on parle de Heerlen est de 1061.

L'évèque de Toul, Udo, cède le 20 juin 1061 à son église, une partie de ses biens héréditaires, notamment son alleu de Herloe qui comprenait Voerendael et Welten.

Il y avait alors à Heerlen une petite église dédiée à Saint André, et à Welten une petite église dédiée à Saint Martin, toutes deux filles de l'église de Voerendael.

Cette église Saint André subsista probablement jusqu'au XIIIe siècle.

Lorsqu'alors on construisit le château, on édifia au milieu du XIIIe siècle une nouvelle église plus grande, dédiée à Saint Pancrace. C'est l'église actuelle qui a été agrandie en 1880.

D'abord diocèse de Liège, archidiaconé de Campine, doyenné de Susteren, Heerlen fit, lol-s de l'érection de l'évéché de Ruremonde. partie du doyenné de Fauquemont.

A la tête de l'église de Heerlen se trouvait un curé "sine cura" nommé par le seigneur, il ne devait pas résider et portait le nom de "persona" ou persoon. Il faisait administer la paroisse par un vicaire perpétuel.

En 1231 le persona était Frédéric de Wyckradt, chanoine de Saint-Géréon de Cologne.

Jusqu'à la fin du XVIIe siècle, 1673, nous voyons que le collateur est le persona personatus et qu'il perçoit aussi les grandes dîmes, dont il doit donner annuellement 100 fl. Bb. à son vicaire perpétuel.

Au XVIIIe siècle, 1725, les Seigneurs Etats de Hollande sont devenus le collateur, par suite de confiscation, ils perçoivent de même les dîmes grandes, petites et novales.

En 1909 on construisit l'église Saint Corneille dans la Heerlerheide.

Beersdal, sis dans le Koningsbeemd, s'orthographiait Berssen et Bersbercli c'était un fief relevant et de Wyckradt et de Schinnen.

¹⁾ cfr. J. M. van de Venne: Inventaris v. h. Archief der Keurkeusche Mankamer te Heerlen. 1929. L'Introduction donne une très bonne étude de la question

Il fut relevé au XIVe siècle par Zielis onder die Lynden, puis en 1381 par Mathieu de Bernsberg,

Avant ou vers 1500 par Coen Pricken puis par Pauwels Schrammen.

Avant 1534 par Jean de Bensenraedt.

En 1534 Jean Schrammen le releva.

En 1537 Henri van der Hagen relève Beersdal, après lui le fief fut scindé: le Hueske en fut séparé, vide infra.

En 1545 Jean de Schwartzenberg fait relief et pendant prés d'un siècle ses descendants le possèdent.

En 1642 Adrien de Groot, seigneur de Strucht est inféodé à Fauquemont.

En 1643 Caspar de Schwartzenberg relève à Scliinnen.

En 1654—1676 vivaient les époux Jean Guillaume von Broich zu Pattern et Durwijs et Anne de Schwartzenberg.

En 1680 Gaspar von Broich zu Pattern relève.

Le 26 novembre 1680, il vend pour lui et les siens Beersdal à Philippe Gentis, marchand d'Aix.

En 1683 Guillaume Cremers, marchand de Juliers relève.

En 1719 Jean Guillaume de Neuman, Conseiller intirne de l'Electeur Palatin fait relief au nom de son fils mineur Franz Arnold de Neuman, celui-ci l'hypothèque en 1733 à Léonard de Hayme banquier à Liège.

En 1744 Eeersdal est vendu publiquement, les de Hayme l'achètent; mais en 1745, l'écoutète de Dusseldorf von Reiner, tuteur des enfants Neuman, le fait racheter, jure retractus.

En 1769 Elisabeth de Neuman le relève.

En 1779 Balthasar Janssen fait relief, puis il passe en diverses mains.

En 1884 monsieur Gabriel Beckers, bourgmestre de Schinveld Ie possède.

Aujourd'hui c'est la propriété de la Société d'Exploitation des mines à I-Ieerlen.

Le Hueske, fief de Wycltradt, nommé Berselhöfke ou Jonghensleen eut depuis l'origine jusqu'en 1537 les mêmes propriétaires que Beersdal.

En 1565 Nicolas Jonghen relève le Hueske qui est encore relevé en 1641 par son descendant Pierre Jonghen.

En 1643 Cryn Segraed succède à ce dernier.

Bensenraedt, fief de Wyckradt, 1661 partage des Etats.

En 1281 figure Bertolf de Bensenrode, en 1363 son descendant Jean de Binzerode, dont le fils Arnold relève à Fauquemont les château et ferme de Bensenrade, fief de Wycltradt, d'une étendue de 80 bonniers.

Ce fief resta dans leur descendance jusqu'en 1537.

Henri de Binsfeld, époux d'Elise de Bensenrade relève 1537.

Leur dercendante Marie de Binsfeld épousa Frédéric de Schaesberg, qui releva 1613.

Bensenraedt demeura aux Schaesberg jusqu'à l'époque de la domination française, il fut alors à la fin du XVIIIe siècle confisqué avec d'autres possessions du Comte de Schaesberg et déclaré dornaine par la république française.

En 1808 le gouvernement français vendit la propriété de Bensenraedt à François Joseph Dufay, de Liège, qui la vendit en 1817 a Guillaume Masset, de Liège.

En 1840 les époux Hubert-Masset vendent ces biens aux héritiers Stassen-Burgeiis, de Schaesberg, et en 1880 ils appartiennent à Monsieur Ferdinand van Oppen.

En 1920 Monsieur Schepens-Ross en est propriétaire.

Carisborg anciennement Chorushof ou Ter Heyden, grand fief de Wyckradt.

Dans la seconde moitié du XIVe siècle ce fief appartenait à Jean Chorus.

En 1381 il fut relevé par sa veuve, à laquelle succède en 1410 Jutta Chorus.

Peu après Gilles (?) de Rodenbroeck en est propriétaire, il meurt vers 1439 et son fils Karis de Rodenbroeck lui succède.

Ce prénom de Karis équivaut à Carsile. C'est de ce prénom que ce fief a pris le nom de Carisborg.

Les Rodenbroeck le possédèrent pendant un siècle: Karis de Rodenbroeck, voué de Sittard mourut en 1534. Il avait épousé Catherine de Gavre.

Conrad de Gavre seigneur d'Elsloo releva le Chorushof par décès du précédent en 1534.

Il ne le garda guère car en:

1535 Jean Caris de Lontzen relève après la mort de Caris de Rodenbroeck. Est ce comme parent, par retrait lignager?

Les Lontzen conservèrent le Carisborg jusque vers 1570, alors Werner Huyn seigneur d'Amstenrade ie possède et le cède en 1580 i son fils naturel Werner Huyn d'Amstenrade, dont la descendance le garda jusqu'à Ia fin du XVIIe siècle.

En 1620 Godcnoul de Lamboy de Croonendaal le releva, comme époux d'Anne Huyn d'Amstenrade.

De suite aprés, les Huyn l'ont de nouveau; en **1631** Arnold Huyn d'Amstenrade rachète la part de sa soeur Agnès, épouse du Jr. Thierry Vonck van Stockelaer.

En **1665** le noble château, "adellyk huis" de Carisborg appartenait à Gérard van Dieden-Malatesta époux de Claire Anne Huyn d'Amstenrade.

Il le donne en garantie d'un prêt à Jean Vorsterinan, trésorier de Maestricht. Le prêt ne fut point restitué et Jean Vorsterman devint propriétaire.

La fille de celui-ci, Marie Vorsterman, épousa Jean Guillaume baron van der Heyden à Blisia, seigneur de Haren, décédé en 1715, dont le petit fils Conrad Philippe Balthazar baron van der Heyden à Blisia, tréfoncier de Saint Lambert de Liège, releva le Carisborg en 1769, il rnourut le 13 avril 1786, dernier Iioir mâle de son nom.

En 1785, le Carisborg, fut loué à Jean Systermans; au commencement du XIXe siècle, il appartient à Balthazar Systermans, dont les descendants le possèdent pendant environ un siècle.

En 1919, l'habitation fut dérnolie, et la société d'esploitation de lignite, bruinkoolmaatschappij Carisborg' est propriétaire des terrain~.

Ce fief a porté les noms de Heydenhof, Heytshof, Huytshoefken.

Caumer anciennement Kaldenborn.

Plusieurs fiefs, relevant soit de Wyckradt, soit de Cologne étaient sis a Caldenborn, nous avons taché de les identifier. Voici le résultat de nos recherches.

Le nom de Caumer ne date que depuis deux siècles environ.

On trouve anciennement Kaudenborg, Caldenborch, Caldenbourg et Caldenborn.

Au XIVe siècle Kaldenborn, fief de Wyckradt relevé à Fauquemont, était possédé par la famille Rodenbroeck ou Rodenburg, qui au témoignage de Macco était Ja rnêrne que les Rychmoelen.

A la fin du XIVe siècle déjà, cc fief était partagé entre les deux branches de la famille et formait le Overstenhof tot Kaldenborn, et le Onderstenhof tot Kaldenborn.

Overstenhof ou Horricherhof, ficf de Wyckradt, fut relevé vkrs 1381 par Arnold de Reuschmolen (Rychmoelen), chanoine d'Aix la Chapelle, qui le possède en 1385 et meurt en 1406 archiprêtre d'Aix.

Il laisse son fief à son parent Gilles de Rodenbroeck qui possédait le Onderstenhof.

lean van den Hornick, doit être Horrich, lui succéda; à la mort de celui-ci en 1452, Henri de Reinsgenberg relève.

Dès le cornrnremriit du XVIe siècle la famille Van Hall est en possession du Horricherhof: Adolphe van Hall relève en 1537.

En 1627, Thierry van Hall engage Horrich pour 1085 patacons à François Thierry de Blanckart, seigneur de Guygoven, qui relève en 1642.

Marie Odile van der Schuyren en est ensuite propriétaire et en 1653, Jr. Ioriphas van Amerongen l'hypothèque.

En 1661 ce même Amerongen vend 9 bonniers du Horricherhof, ayant appartenu au capitaine de Belderbusch, seigneur de Broich.

Gérard Fabritius les acquiert.

En 1776 Henri Prickaerts relève.

En **1648**, ce fief était déjà sectionné ct donné en ceils héritable aux voisins.

Onderstenhof, ou Klein Kaumer, aussi nommé hof Kaldenborn, fief de Wyckradt, était un démembrement du fief précédent.

Il fut relevé avant 1381 par Gilles de Rodenbroeck.

En 1381, il appartient à Guillaume et a Gérard de Retersbeek, fils de Guillaume.

En 1406 figure Guillaume de Retersbeek dit Kaldenborn.

En 1439 Pierre de Meesenbroeck en est inféodé.

En 1440 rnourut son propriétaire Jean de Kaldenborn. Est-ce son nom ou son cognomen?

En 1440 Jean Steinmetss relève tel qiic Iean de Kaldenborn l'a eu.

Le 12 mars 1455 Fréderic de Schaesberg en est inféodé.

En 1537 Adolphe van Hall relève ce fief-ci en même temps que le précédent.

Par aprés, le Onderstenhof morcelé, changea souvent de mains.

Corisberg, fief de Cologne, formait trés anciennement ave le Schiffeler, un seul tout. C'était un vieux Stokleen aussi nommé aldenborn, il fut scindé avant 1570, car à la taxation faite en cette an le Corisberch et le Schiffelerhof sont taxés à part et pour la in me valeur.

— 163 **—**

Heerlen.

En 1371, Iean de Koilgroven tient de l'Archevèque de Cologne la cense de Kaldenborn. Lorsqu'un de ses fils sera majeur, il sera de ce chef, homme dudit Prélat.

A partir de 1381 jusqu'en 1655 le Corisberg a eu, pensons nous. les mêmes destinées que le Schiffeler.

Pendant cette période, nous voyons cité soit Kaldenborn, soit le Schiffeler seul, sans indication de séparation quant aux propriétaires.

En 1381 le Schiffeler était aussi fief de Wyckradt et en 1655 H. Vignon, marchand d'Aix la Chapelle, achète d'Adam Luther baron de Quadt-Landskron-Flammersheim les deux parties du vieux stokleen Kaldenborn et les relève à la Cour féodale de l'Electeur de Cologne comme un grand fief.

En 1662 Jacques Heldevier, inarchand à Maestricht relève de Cologne le Corisberg et le Schiffeler, au nom de son fils mineur Abraham, et en 1677, il les échange avec son beau frère Jean Buirette (van Bouiretti).

Jusqu'à la fin du XVIIIe siècle, ces deux fiefs furent unis.

En 1790 J. W. Vliecks est propriétaire du Corisberg.

En 1920 il appartient aux frères A. et J. Schepers, c'est une ferme dénominée aussi op den Berg, à cause de sa situation. On y a découvert une villa romaine.

C'est de la que l'ancienne famille de Caldenbourg était originaire. En 1873 on remarquait encore les vestiges de son ancien manoir féodal sur la partie du Schiffeler.

Le Schiffeler.Cis a Kaldenborn. En 1482 dénommé "den hof met den Kaltenburg".

Nous venons de voir qu'il relevait de Cologne, mais il relevait également de Fauquemont comme fief de Wyckradt.

Vers 1350 nous trouvons Guillaume de Retersbeck gen. Kaldenborn, dont le fils Guillaume de Retersbeck est infeodé à Fauquemont vers 1381 du Schiffeler.

Le Schiffeler reste dans sa famille jusqu'en 1472.

Frédéric de Schaesberg, fils de Guillaume de Retersbeck gen. Schaesberg, relève en 1455 et en 1472, laissant de sa femme, Marguerite de Horrich, une fille:

Marguerite de Schaesberg, dame du Schiffeler, qui épousa Jean Crümmel d'Eynatten zu Flammersheim.

Leur fille Jeanne Crümmel d'Eynatten, héïitière de Flammersheim et du Schiffeler épousa Gerhard de Pallant, infeodé du Schiffeler en 1537. Sophie de Pallant, fille des précédents, héritière de Flammersheim et du Schiffeler épousa Luther de Quadt-Landskron.

Le Schiffeler resta en possession des Quadt jusqu'en 1655.

Cette année 1655 Adam Luther de Quadt-Landskron-Flammersheim transporte le Schiffeler à Henri Vignon, marchand d'Aix la Chapelle qui relève.

En 1662 Jacques Heldevier, comme nous l'avons vu ci-dessus, est propriétaire du Schiffeler et l'échange en 1677 avec son beau frère Jean Buirette.

Mais en 1704, Buirette étant mort, Jacques Heldevier relève pour lui et consorts.

En 1722 Jeanne Jacoba Heldevier épousa Iean Rodolphe Sturler qui mourut Lieutenant-Général à Maestricht en 1757; elle décéda en 1744.

Leur fils Jean Rodolphe Sturler, Lieutenant Colonel au service de L.L. H.H. P.P. vendit, en 1763, à Jean Guillaume Lintgens, le Schiffeler comprenant "maison de maitre, ferme, prairies, vergers, viviers" etc.

En 1884, ce bien appartenait encore pour une partie à la farnille Lintgens. L'autre partie était la propriété de la famille Corfs.

En 1909, la famille Chorus inet en vente le Schiffeler avec 29 bonniers $\frac{4}{5}$.

Les batiments avaient été reconstruits at! XVIIIe siècle.

Dohm, sous Welten. C'était un fief de Wyckradt, nommé In den Dohm, Alste hof en 1571, titré de noble bien: adelyk goed en 1613. 1661 et de château en 1674—1779.

Le Dohm relevait aussi de la Cour féodale de Schinnen, dans les registres féodaux de cette Cour il se nomme le fief Ter Straten, Zur Strassen à Welten.

Iean de Wilre le posséda, aprés lui on trouve:

1546 Libert de Hulsberg gen. Schaloen.

1571 relèvent chacun pour ¹/₃: Jean de Hulsberg gen. Schaloen, Elisabeth de Hulsberg-Schaloen veuve de Rolman Hoen van der Lippe, et Marie de Hulsberg-Schaloen veuve de Adam de Hochkirchen.

Jean habitait le château; il mourut en 1601. Alors Adam de Hochkirchen relève de Schinnen, sa part.

En 1611 Jean Hoen de Cartils, époux de Marie de Hulsberg-Schaloen, relève de Schinnen. Il vivait encore en 1648.

Il le releva à Fauquemont le 13 novembre 1615. seigneur de Schinnen et lui apporta le bien noble de Dohm en mariage. Sa fille Marie Hoen de Cartils épousa en 1613 Walram Schellart,

ferme du Dal. Le prix est de 9500 pattacons. Thiltenhaaf, et à ses fils. La vente comprend le fief de Dohm et la le Dohm à Anne de Randwijck, veuve de Guillaume van Thil van En 1660, son descendant Adam Franz Schellart d'Obbendorf vend

1804 florins aux héritiers de Jean Ghijsen. En 1674 Gisbert van Thil engage le château du Dohm, moyennant

Peu après le château est vendu à Herman de Lamberts.

priété de Anne Catherine Römer veuve Harking. Herman de Tunderfeld, qui relève le Dohm à Fauquemont en 1712. Dans la première moitié du XVIIIe siècle, le Dohm est la pro-Anne Barbe de Lamberts Cortenbach, sa fille, épouse Georges

Cour féodale de Cologne à Heerlen. Dussel vendent les 2/3 du fief à Théodore Dautzenberg, greffier de la Soust et Marie Thérèse van Soust épouse de l'avocat Jean Joseph La famille van Soust hérite d'elle et en 1753 Louise Charlotte van

du XIXe siècle. château et fief, qui restent dans sa descendance jusque vers le milieu En 1760 Balthasar à Campo, de Brunssum relève à Fauquemont les

et fief du Dohm. En 1779 Balthasar à Campo hypothèque ses 2/3 dans les château

diverses terres provenant d'un démembrement du Dohm. de Root et ses enfants vendent à Jean Rhoen et à Henri Savelberg En 1790 Anne Marie van Haren, veuve du capitaine Jean Vincent

qui l'avaient acheté peu d'années auparavant de la famille à Campo. Le 23 mars 1920 le Dohm est mis en vente. En 1884 le Dohm appartenait aux frères Martin et Joseph Penners

XVIIe et XVIIIe siècles. Le château actuellement ferme, présente des parties des XVIe,

L'orthographe moderne est Doom.

Bernsberg) ll fut relo Douvenr. ou Danvenrede, efrelevant de Vologia em 1365 par Mat zu de Berensbog (Be lesbrg ou

vialier. Il mourut vers 1387.

gent les biens et les relèvent par devant la Cour feodale En 1403 J lie u de Berlesberg et Godart Buffe chevaliers, parta-Cologne

Douvenrade comme fief probablement de Wyckradt. En 1417 Winand de Cortenbach relève, il relève de même en 1447

En 1537, Jr. Thierry van Hall en est propriétaire.

Plus tard ce fief fut incorporé dans le domaine de Ter Worm. Vers 1650 son descendant Thierry van Hall d'Ophoven le possède.

censale. Heerlen; c'était un noble tènement, Riddergoed et avait sa cour Eyckholt, sis à Welten, fief relevant de la Cour féodale de Cologne

Ce fief fut aussi dénommé Eykent et Eyckerhof.

construction du moyen âge, et fut démoli vers 1760, vue sa vétusté. montrent encore l'importance de ce château. Les ruines d'une tour d'angle, de quelques murs et des fondations Le château, appelé Ter Eyck ou Eyckeholt, était une ancienne

Saint Nicolas dans l'église d'Heerlen. Le seigneur d'Eyckholt avait, comme tel, la collation de l'autel

Le château avait sa chapelle castrale.

En 1385 Gérard von den Eycholtz, chevalier, en est propriétaire; puis lui succèdent: son fils Gérard von den Eycholtz, il vivait

Driesch; en 1427 Jr. Gérard van den Eycholt et Jr. Lambert van der en 1420 Jonker Henri van der Lynden gen. van den Eycholtz;

en 1428 et 1429 Gérard van den Eycholt seul.

berg, veuve de Gérard van der Linden gen. van den Eycholtz. En 1465 le Eyckholt appartient aux héritiers de Barbe de Ruyschen-

été Linden et Eyckholt celui assumé à cause de la propriété. portent les mêmes armes: un sautoir écoté. Le nom primitif aura donc Remarquons que les Eyckholt et les van der Linden gen. Eyckholt

propriétaires. Vers cette époque et jusqu'en 1509 Eyckholt fut divisé entre divers

à Thierry de Pallant, drossart de Fauquemont. Catherine van Ulhoeven transporte la part qu'il a héritée d'Eyckholt En 1467 Jean van Gruithuis, bourgeois de Fauquemont, époux de

Gruithuis et de sa femme à Jean Ubach d'Ubachsberg. ven) transporte sa part et les droits acquis par décès de Jean van En 1468 Jean van Eyl, époux d'Elisabeth van Ulhoeven (Hulhoe-

Eyl, rélève sa part, pour lui même et ses héritiers. Cette même année Frédéric de Ruynsdorp, beau frère de Jean van

vendent leur part d'Eyckholt à Thierry de Pallant. En 1468 encore, les frères Scheyffart de Merode de Bornheim

En 1471, Everard 't Zievel époux de Jutgen van Buederich et Henri

de Merle époux de Yburg van Buederich déclarent avoir transporté précédemment leur part à Thierry de Pallant qui l'a transportée à Jean Ubach d'Ubachsberg lieutenant iéodal de la Cour de Cologne au delà de Ja Worms.

En 1501, les frères Jean et Adolphe Grijn transportent la part héritée de leur grand-père Jean Ubach d'Ubachsberg à Godart, Guillaume, Marguerite et Marie de Strythagen, frères et soeurs.

En 1509 lors du partage de ces derniers, Guillaume de Strythagen garde le noble château et le moulin.

En 1535 Jean de Strythagen, son fils, est seigneur d'Eyckholt et ten Driesch.

La fille de celui-ci épousa Werner Huyn d'Amstenrade, vivant seigneur d'Eyckholt et ten Driesch 1561—1567.

Catherine de Strythagen avait épousé Thierry d'Eynatten Reimersdal. Leur fille Marie d'Eynatten épousa en 1607 Jr. Henri Beulart zu Beulartstein. Ils acquirent en 1607 la moitié de ten Driesch et vivaient 1625 propriétaires d'Eyckholt.

Leur fils Henri Beulart, seigneur d'Eyckholt épousa Cstherine de Colyn, décédée en 1680. Elle était veuve de Caspar de Schwartzenberg mort en 1661, échevin d'Aix.

Henri Beulart de Eeulartstein mourut en 1669.

Sa nièce Marie Madeleine Beulart épousa en 1674 Jean Herman d'Holthausen et lui apporta Eyckholt; elle mourut en 1687 et lui en 1701.

Leur fils Jean Renier baron d'Holthausen relève Eyckholt en 1701.

En 1724 il est chanoine d'Aix; son frère François Henri baron d'Holthausen lui succède à Eyckholt et avait épousé en 1722 Mathilde Nypels.

En 1730, celle-ci, dame des ²/₃ d'Eyckholt et Driesch, vend les ²/₃ du Driesch à Frédéric Guillaume de Wylré, chanoine d'Aix; celui-ci vend tous ses biens en 1738 au seigneur de Ter Worm.

En 1739, la baronne d'Holthausen-Nypels vend sa part soit les ²/₃ du noble tênement d'Eyckholt à Vincent Philippe Antoine van der Heyden de Belderbusch, seigneur de Ter Worm.

En 1750 Marie Elisabeth de Clotz vend sa part dans le noble château et fief d'Eyckholt au seigneur de Ter Worin.

Dès lors Eyckholt reste uni à Ter Worm.

Ten Driesch, fief relevant de la Cour féodale de Cologne à Heerlen. Nous avons vu, dans ce qui précède, ses destinées unies depuis 1535 jusqu'a 1730 à celles de Eyckholt, puis en 1738 son absorption par Ter Worm.

Ten Liechten ou Lintermaer, était en partie fief de Wyckradt et en partie de Cologne.

Depuis 1390 il est uni à Eyckholt.

Geleen, Geleenhof ou Hoef ter Geleen, était en partie fief de Wyckradt-Fauquemont, en partie de Schinnen, et sis sous Welten. Il fut relevé dans la seconde moitié du XIVe siècle par Pierre de Geleen: en 1381 sa veuve le releva par l'entremise de Jean Ruwet.

En 1410 Hencken (Rencken?) de Coelmont releva, à Fauquemont, ce fief tel que Jean Ruwet l'avait tenu.

En 1440 Jean de Coelmont relève par décès de son père.

En 1537 Edmond van Hellenbel transporte le fief à ses deux fils Georges et Herman, Georges relève.

En 1541 Georges van den Driesch, fils d'Edmond van den Driesch, relève. Ces Edmond et Georges van den Driesch nous semblent être les mêmes personnages que Edmond et Georges van Hellenbel.

En 1536 Gérard de Strijthagen relève à Fauqueinont par suite de la cession lui faite par Mewis et Gérard van den Driesch.

Sous les reliefs précédents ont eu lieu à la Cour féodale de Fauquemont.

Avant 1558 Jean d'Imsterraedt relève par devant la Cour féodale de Schinnen la cense de Geleen.

Sa fille Catherine d'Imstenraedt épouse Edmond de Hochkirchen, qui relève aprés le décès de son beau père et, en 1558 Werner de Hochkirchen représentant les enfants d'Edmond relève à la même Cour.

En 1564 Catlierine de Mercken transporte par devant la Cour féodale de Fauquemont le fief de Geleen à Guillaume de Schwartzenberg et Agnès de Bülich. Celle-ci avait épousé en premières nous Edmond de Hochkirchen.

En 3571 Edmond de Hochkirchen, le jeune, relève ce fief par devant les deux Cours de Fauquemont et de Schinnen.

Thierry Grijn, voué de Wilhemstein, 1581—1587, relève à Schinnen après Edmond de Hochkirchen.

En 1618, Henri Hoen de Cartils vend, par devant la Cour féodale de Fauquemont, le quart du fief de Geleen à Marguerite d'Elderborn née Grijn, elle était veuve de Jean d'Elderborn échevin d'Aix mort en 1609.

— 169 — Heerlen.

Les Elderborn relèvent à Schinnen en 1622, à Fauquemont en 1643, et aux deux cours en 1644.

En 1724 Lambert Moïse van Slype relève à Schinnen le fief de Geleen, qui demeure dans sa famille jusqu'en 1742. En cette année Anne Marie van Slype vend son château avec ferme et biens nommés Geleen sous Heerlen, soit 35 et $^{1}/_{2}$ bonniers de fief et 5 bonniers allodiaux pour 18400 florins au baron van der Heyden-Belderbusch seigneur de Ter Worm.

Dès lors Geleen eut les mêmes propriétaires que Ter Worm.

Herckenpoel, la cense de Herckenpoel, fief de Schinnen était proche du Musschenbroeck.

En 1486 Thierry de Lieck seigneur de Musschenbroeck en est propriétaire.

En 1536 Renier de Bulich lui succède et relève, puis s'y succèdent : Joncker Jean de Leerodt vivant 1561—1571;

Joncker Christophe de Leerodt;

Joncker Guillaume de Schwartzenberg, il avait épousé Agnès de Bulich et vivait 1564—1570;

Grijn voué de Willemsteen, vivant 1581—1587.

Vers 1600 les de Wymar, le dernier de cette famille qui fasse relief, est Christian Auguste Constantin baron de Wyinar de Kirchberg qui releva le 24 septembre 1770.

La ferme Herckenpoel n'existe plus depuis longtemps, ses terres ont trés probablement été unies au Musschenbroeck.

cfr. Musschenbroeck.

Imstenraedt. Fief de Wyckradt. S'est orthographié aux XIVe et XVe siècles Emsenrode. C'était un bien noble ou Riddergoed. Il ne subsiste rien de l'ancien château.

Conrad van den Eychorn, échevin d'Aix la Chapelle de 1350 à 1381. date de son dècés, releva ce fief par devant la Cour féodale de Fauquemont en 1359.

En 1386, Etienne Driesch, fils de Jean d'Imstenraedt relève.

Jusqu'au relief de 1537 par Iean d'Imstenraedt, le fief reste un; peu aprés, il fut partagé en deux: la première partie fut attribuée à Gérard d'Imstenraedt, époux de Marguerite de Strijthagen et resta aux Imstenraedt jusqu'en 1668.

Iean Adolphe d'Imstenraedt mourut en 1668; n'ayant pas d'hoirs, il laissa tous ses biens à sa femme Christine de Loë-Wissem.

Celle-ci, décédée en ou vers 1675, eut comme héritier son neveu

Philippe Christophe baron de Loë, qui est en possession d'Imstenraedt en 1675.

Son fils Jean Adolphe baron de Loë propriétaire de cette partie d'Imstenraedt racheta l'autre partie en 1727.

Quant à la seconde partie d'Imstenraedt, elle passa d'abord aux Hochkirchen: la soeur de Gérard d'Imstenraedt ci-dessus épousa Jean de Hochkirchen, vivant Amman de Randerode 1529.

Edmond de Hochkirchen, leur fils, leur succède en cette partie, et en 1546 sa veuve Agnès de Bulich 1) la relève.

La fille de ces derniers Marguerité de Hochkirchen épouse Fréderic Rohe d'Obsinnich, dont le descendant Edrnond Franz baron de Rohe, seigneur d'Elmpt, vendit cette part en 1727 au baron de Loë propriétaire de l'autre partie.

Imstenraedt est ainsi reconstitué.

En rnai 1808 Edmond baron de Loë, sénateur de l'Empire français, fut créé, par Napoléon I, comte d'Imstenraedt.

Une de ses filles, mariée à l'étranger, héritière d'Imstenraedt, qui se composait alors de deux fermes, le vendit dans la première moitié du XIXème siècle. 2)

La ferme Nord appartenait en 1884 à la famille Widdershoven.

Le 26 mei 1903, les héritiers de Pierre Widdershoven la mettent en vente publique. Elle comportait 30 Hectares 75.50 et rapportait 2160 florins par an. Le docteur A. Vryens, médecin à Maestricht, s'en rendit acquéreur. En avril 1920 elle était à revendre.

L'autre ferme appartenait ell 1884 à la famille Brouwers et plus tard à Monsieur Fr. Scheepens Ross 1910—1920.

C'est à tort que l'on a dit que les Othegraven ont possédé Imstenraedt, en 1690 notamment.

En 1511 un Otl-iegraven avait épousé une Jrnstenraedt, au XVIIe siècle, ses descendants se nommaient von Oetengroeven gen. von Imstenraedt et depuis s'intitulent barons d'Imstenraedt zu Oetengroeven.

Meysenbroek, sous Schandelen, dans l'idiome populaire Meezemich. C'était un fief de Cologne relevé à Heerlen. Certaines terres relevaient de Fauquemont, d'autres de Schinnen.

De l'ancien château, titré de château noble, adelijk huis, il ne sub-

^{&#}x27;) et non Willich, comme Habets le dit erronément dans sa Geschiedenis v. h. leenhof en de leenen van Valkenburg p. 457.

²⁾ Louise baronne de Loë-Wissem + Vienne 1859 veuve de Charles Frédéric baron de Vittinghoff gen. Schell von Schellenberg?

-- 171 - Heerlen.

siste plus rien. Les bâtiments d'entrée datent de 1660, l'habitation est du XVIIIe siècle.

En 1371 Scheyffert de Meysenbroeck, chevalier, cornbat sous la bannière de Brabant à Baesweiler.

En 1439 Pierre de Meysenbroeck relève Kaldenborn (Klein Kaumer), voisin de Meysenbroeck.

En 1478 les Holtzem (Vos van Holtum?) en étaient propriétaires. au térnoignage de Ledebur Adelslexicon I 372.

En 1486 Thierry de Lieck, seigneur de Musschenbroeck, devant de grandes sommes d'argent à son beau frère Mathieu van Eyll, déclare devant les échevins de Sittard, qu'à la Toussaint venant il lui transportera Meysenbroeck.

En 1490 Léonard von den Edelenbant (Ellenbant) relève Meysenbroeck au nom de son fils mineur Léonard. Celui-ci fut échevin d'Aix la Chapelle de 1506 à 1552 et épousa Marie de Hochkirchen.

Leur fille Catherine von den Ellenbant zu Meysenbroeck épousa Henri 't Zievel que nous retrouverons plus bas.

En 1519 Thierry de Lieck est de nouveau propriétaire ou du moins co-propriétaire de Meysenbroeck. Il avait sans doute remboursé son beau frère van Eyll d'une autre facon. En 1519 il emprunte à Arnold Huyn d'Amstenrade que nous voyons seigneur gagiste de Meysenbroeck de 1519 à 1533, pour une partie.

En 1561 Henri 't Zievel ci-dessus et Jean de Leerodt en sont propriétaires. Leerodt est il entré dans les droits d'Arnold Huyn d'Amstenrade?

En 1570 Henri 't Zievel figure seul, en 1576 il habite le château, il est encore cité vers 1590.

Jeanne 't Zievel épousa en 1565 Jean de Dobbelstein de Doenraedt, leur arrière petit fils Jean Charles baron de Dobbelstein de Doenraedt vend en 1650 le noble château de Meysenbroeck à Henri Poyck, écoutête de Kerkrade pour les frères Jean et Daniel Buirette.

En 1630, on voit figurer Wilhelmine de Streithagen tot Meysenbroeck épouse de Henri de Segraedt, celui-ci avait pour mère Anne de Hochkirchen, fille d'Edmond et de Jeanne 't Zievel.

Daniel Buirette avait épousé Esther Neldevier, qui mourut veuve en 1670.

Iacques Heldevier et sa femme Sara Buirette semblent avoir eu quelques droits sur Meysenbroeck en 1670. Mais le fait est, que Anne Buirette fille de Daniel et d'Esther Heldevier hérita de ses parents,

elle épouse en 1630 Henri Vignon, d'Aix la Chapelle, reçu bourgeois de Maestricht en 1660.

En 1727, Anne Catherine de Vignon, et sa soeur Catherine Charlotte de Vignon, veuve de Jacques de Cartier, donnent à Charles Maximilien Louis de Brienen, échevin de Maestricht, haut-drossart du Fauquemont espagnol leur noble bien de Meysenbroeck. En 1728 il se titre de seigneur de Meysenbroeck. Mais en 1731 il renonce à cette donation, au profit d'Anne Catherine de Vignon.

En 1732, celle-ci en fait don à son neveu Adrien Jacques de Vignon.

En 1789 Guillaume Daniel de Vignon, bourgmestre de Maestricht et propriétaire de Meysenbroeck meurt en le laissant à son beau frère Jean Guillaume Heldevier qui avait épousé vers 1741 Jeanne Sibille Vignon.

Ce Jean Guillaurne Heldevier était le descendant de Jacques Heldevier que nous avons vu ci dessus en 1670.

Le 20 avril 1792, Jean Guillaurne Heldevier vend pour 110.000 florins de Liège le château de Meysenbroeck avec 69 bonniers tel "qu'on le relève à Fauquemont et y compris le droit de chasse dans le banc de Heerlen" a Jean Baptiste Marie Champion de Cicé, evèque d'Auxerre en Bourgogne et à sa soeur Elisabeth.

Comme nous l'avons dit, Meysenbroeck était fief de Cologne, et pour une minime partie seulement de Fauquernont. Ceci doit donc être une erreur du scribe.

En 1796 la république française vole et vend les meubles de l'évèque d'Auxerre à Meysenbroeck. La propriété a-t-elle été confisquée en même temps?

En 1855 mourut au château de Meysenbroeck le capitaine d'artillerie Sassen, époux de Thérèse Françoise van Panhuys.

En 1884 le château avec 13 bonniers appartient aux frères Penners; la ferme, à la veuve Erens Menten.

En 1917 on annonce la vente publique du bien de Meyseilbroeck comprenant 32 Hectares 29.60.

En 1920 Iean Cornips possède le château; la ferme et les terres ont été achetées de la famille Erens par la commune de Heerlen.

Musschenbroeck ou Musschemig, fief de Cologne.

Ce fief appartenait en 1486 à Thierry de Lieck.

Il fut relevé à Heerlen en 1551 par Iean de Leerodt,

puis par Catherine von Gritteren au nom de son fils Jean de Lieck, né de feu Thierry de Lieck.

Il est ensuite transporté à Henri 't Zievel et sa femme Catherinc von den Ellenbant par le seigneur de Setterich comme mambour ou tuteur.

En 1570 Musschenbroeck appartient à Guillaume de Schwartzenberg.

Vers 1600 il est passé à la famille de Wymar.

Arnold de Wymar relève 1632,

Pierre Constantin de Wymar 1670.

Guillaume Constantin Alexandre de Wyinar 1701, possède aussi le Herckenpoel, (q.v.).

En 1785, Pierre Meens, fermier du Musschenbroeck, l'acheta des frères Christian Auguste Constantin et Deodat Alexandre barons de Wymar.

Passarts-Nieuwenhagen, fief de Wyckradt, relevé comme grand fief à Fauquemont.

Le nom populaire est Basterds-Nieuwenhagen et Bastesjnujenhage.

Le nom prirnitif était Nieuwenhagen, ce ne fut qu'à partir du XVIe siècle que ce fief fut connu sous son nom actuel, par suite du norn de ses propriétaires.

C'était un bien noble, ridderzetel, auquel étaint attachés le droit de chasse et de pêche dans toute le banc de Heerlen, celui d'être convoqué aux Etats du Pays, et le droit de liberté religieuse.

Une petite habitation, construite au XVIIIe siècle, remplace l'ancien château.

Vers 1350 Henri de Nieuwenhagen et ses frères possédent ce fief. En 1381 Renier Huyn d'Amstenrade, fils de Servais, relève.

Isabelle Huyn d'Amstenrade, fille de Renier, épousa Goswin de Cortenbach, lieutenant de la Cour féodale de Fauquemont. Celui-ci releva en 1395.

En 1442 Goswin de Cortenbach, leur fils, relève.

Les 't Zievel y avaient des biens: un Goswin 't Zievel est homme de Fauquemont à Nieuwenhagen de 1411 à 1443.

Entre 1442 et 1448 Adam de Guttecoven relève Nieuwenhagen:

en 1448 Lambert Happart, le jeune, de Wyck;

en 1471 Werner van den Horinck.

De 1537 à 1546 Henri Huyn d'Amstenrade, de Wyck le possède.

En 1547 Ulrich de Blitterswyck gen. Passart relève le château de Nieuwenhagen.

Le fief restera dans sa descendance pendant plus d'un siècle.

En 1589, la Cour (donc un démembrement) de Nieuwenhagen appartient à noble et honorée Alide de Hulsberg dit Schaloen, qui par son testament du 22 juin 1589 la laisse aux enfants du Gentilhomme Johaa Passart.

En 1657 Guillauine de Blitterswyck comprunte 600 Ryxdaalders du Comte Herman Frédéric de Bergh et oblige pour cela ses château et biens de Nieuwenhagen.

Le 12 septembre 1665 Prançoise de Blitterswyck gen. Passart épouse de Hans Henri de Strythagen laisse le fief par testament à ses enfants, son mari en aura l'usufruit.

En 1679 les héritiers Strythagen vendent le noble château et les terres de Nieuwenhagen à Isaak Slypen et consorts; mais en 1682 Jean Gérard de Kirberin 1) et Marguerite Trost sa femme déclarent que, lors de la vente, ils avaient hypothèque sur le bien, et ils le gardent.

En 1689 ils obtiennent de faire dire la messe dans la chapelle castrale qu'ils viennent d'ériger: "datur licentia celebrandi in sacello extructo in arce domini de Kirberin in Nieuwenhagen".

En 1719, le colonel baron de Carborin hypothèque Nieuwenhagen au profit de Corneille van den Burch, courtier de la Haye.

Peu aprés le fief est vendu à Corneille de Pays, chevalier du Saint Empire, voué héréditaire du Marquisat de Franchimont etc. que nous y voyons en 1723. Il mourut en 1728.

Sa fille Agnès de Fays épousa en 1734 le baron Ferdinand Joseph Balthasar de Geyer-Schweppenburg et lui apporta Nieuwenhagen qu'ils vendirent

le 15 juillet 1765 à Jean Henri Hagens, lieutenant au service de l'Electeur Palatin et sa femme Jeanne van den Dyck.

Le lendemain 16 juillet Hagens emprunte 12000 fl. Bb. du prévot de Saint Servais baron de Wassenaer, à charge de son noble château et bien de Passarts Nieuwenhagen.

En 1783, il le charge d'une nouvelle hypothèque de 2000 fl.

En 1784, il y habitait avec sa femme.

Au commencement du XIXième siècle le comte Jan Baptiste de Marchant et d'Ansembourg s'en rendit acquéreur.

Ses descendants le possédent jusqu'à présent 1927.

Rennenberg. Rinnemich, fief relevant de la cour féodale de Co-

¹⁾ Orthographié aussi Kerberin et Carbosin.

-- 175 --

Heerlen.

logne à Heerlen, avait anciennement dépendu de Fauquemont au. moins pour une partie.

L'ancien château fut, en 1727, remplacé par un bâtiment sans caractère, celui-ci a aussi disparu.

Vers 1386 Guillaume van den Peerboom relève. Il vivait encore 1443.

Nicolas von Harff, zu Geilenkirchen, vivant 1536—1561, tient Rennenberg, notamment en 1561. Il était fils de Jean von Harfi, vivant 1500, et d'Agnès Hoen zu Hocnsbroeck.

Un mémoire de 1644 déclare que Rennenberg qui figurait parmi les fiefs de Fauquemont aux XIVe et XVe siècles n'y figure plus.

Le 2 décembre 1649 Jean baron von Harff, seigneur de Driinborn, relève Rennenberg à la cour féodale de Cologne et le transpurte le même jour à certain capitaine Gérard von Baron (sic).

En 1652 Damien Salentin baron von Harff proteste contre cette vente.

En 1663 Jean Halmans relève.

En 1705 André Systermans relève par décès du précédent.

En 1727 Corst Halfcan, époux d'Elisabeth Systermans, relève par décès d'André Systermans.

Cette même année 1727, Daniel van den Esschen est propriétaire du château et de la ferme de Rennenberg, biens féodaux.

Le 16 mars 1743 il emprunte 800 florins de Jean Guillaume Heldevier et lui donne Rennenberg en garantie.

En 1912 ce bien iut acquis par la Société d'exploitation des mines du Limbourg.

Bachiene ct, le copiant, Rietstap ont répandu la légende que le Rennenberg prés Heerlen était un comté et que Georges de Lalaing, gouverneur espagnol de Frise et Groningue mort 1581, le possédait et s'en titrait.

Cc Rennenberg est un château prés de Linz sur le Rhin, qui originairement propriété des Rennenberg, ou Rennebourg passa aux Lalaing par le mariage en 1532 d'Anne Comtesse de Rennebourg avec Philippe de Lalaing, Comte d'Hoogstraten, chevalier de la Toison d'Or etc.

Leur descendante Marie Gabrielle comtesse de Lalaing et de Rennebourg, décédéc en 1709, avait épousé Charles Florentin Wild-et-Rhingrave de Daun et Kyrbourg, comte de Salm etc., à qui elle apporta les Cointés de Hoogstraten, Rennenberg et autres seigneuries.

Leur descendant Fréderic VI, cinquième Prince de Salm-Kyrbourg,

prince d'Ahaus et Bocholt, Wild-et-Rhingrave. comte de Rennenberg, né à Bruxelles en 1845, décédé à Rennenberg en 1905 épousa morganatiquement en 1886 Louise Le Grand née en 1864.

Celle-ci d'abord créée baronne d'Eichhof par le Duc de Saxe-Cobourg et Gotha le 11 juin 1885, fut créée baronne von Rennenberg par le Roi de Prusse le 1 mars 1917.

Le titre est héréditaire.

Son fils ainé habite le château de Rennenberg a Linz.

Roedenbroeck. Sis dans la Heerlerheide, une partie était fief de Wyckradt, l'autre de Cologne.

Le 4 juillet 1383 Wenceslas duc de Brabant déclare que Simon Hüne de Rodenbroeck a pris en cens héritable 18 bonniers de terre sis à Roidenbroich, de Guillaurne de Caldenborn gen. van den Peerboom, et que ce dernier les tenait de lui Wencelas en fief, mouvant de la seigneurie de Wyckradt.

En 1433 Simon Hüne de Rodenbroeck déclare que les 18 bonniers sis entre le bien de Roedenbroeck et celui de Rennenberg ont été pris à ferme par ses grands parents, des héritiers du Beirbaum (Peerboom) et il les transporte à ses frères Jean et Karis.

En 1518 Laurent de Rodenbroeck relève de Cologne, au nom de Mathilde de Rodenbroeck le cense de ce nom.

Jusqu'en 1649 les Roedenbroeck refèvent de Cologne.

Cornelia de Roedenbroeck le possède à cette date.

Elle épousa Pierre Wouters et le 27 mars 1654, ces époux vendirent le fiei à Pierre Heuts.

Rousch, aussi nommé Wildenbroeck, fief de Wyckradt relevé à Fauquemont:

en 1381 par Renier van den Esschen,

en 1389 par Renier de Neubourg (van den Nieuwenborch),

en 1445 par son fils Renier.

Il passa ensuite aux Bensenraedt, auquel il appartient au commencement du XVIe siècle.

L'héritière, Elisabeth de Bensenraedt avait épousé Jr. Jean de Schwartzenberg qui releva en 1548, aprés la mort de Jean de Bensenraedt qui avait relevé en 1537.

Le Rousch reste pendant un siècle ell possession des Schwartzenberg. Jean Guillaurne de Scliwartzenberg le releva en 1642.

Pendant tout le XVIIIe siècle, ou peu s'en faut, la famille Veugen en est propriétaire.

— 177 — Heerlen.

En 1827, Théodore Nypels, imprimeur h Maestricht, le possède et au commencement du XIXe siècle, il appartient à sa descendance établie à Bruxelles.

Scherenbroeck, fief de Wyckradt, situé entre le Beersdal et le Vranck, fut relevé en 1571 par Edinond de Hochkirchen,

en 1573 par Guillaume de Schwartzenberg, qui venait de l'acheter. Il était propriétaire de Geleen et de Musschenbroeck, q.v.

Les Schwartzenberg étaient encore en possession de Scherenbroeck en 1643.

Soureth, sis sous Beitel, était fief de Wyckradt.

Jean de Houffalize le possède en 1359, puis:

Engerram de Suret vers 1386,

Etienne Driesch, fils de Jean d'Imstenrade à la même époque;

puis de nouveau les Suret (de Zuerit) pendant la première moitié du XVe siècle.

A partir du XVe siècle, Soureth ne figure plus dans les registres féodaux de Fauquemont.

Vers 1711 Hubert Frédéric baron de Wylre se titre de seigneur d: Soureth.

Au commencement du XIXe siècle la famille Pluymaeckers en est propriétaire, elle l'était encore en 1920.

Le château Soureth est une simple maison de maître construite en 1797; la ferme est du commencement du XVIIIe.

Vranck, Bief de Wyckradt, sis dans le Koningsbeemd.

En 1386 était nommé "Hoeff toe Koninrbeent" et fut relevé par Reynart van den Bongart.

De 1537 à 1657 il eut les mêmes propriétaires que Tervieren (Klimmen. q.v.).

Dans la seconde moitié du XVIIIe siècle, il appartint aux Widdershoven, Loyson et Voragien.

Welten. Déjà cité en 1061: Waltine; parait en 1155 sous le nom de Weltene, puis Velthem, Weltheim.

En 1061 la chapelle dédiée à Saint Martin est filiale de l'église de Voerendael.

En 1661, la chapelle tombait en ruines; les Etats Qénéraux la rebâtirent afin de pouvoir jouir des dîmes y attachées.

En 1874 on construisit le choeur, en 1896 on renouvella la nef centrale, enfin en 1898 on batit la tour.

C'est maintenant une paroisse du décanat de Heerlen.

Le château de Welten, huis to Welten, est déjà nommé vers 1381 ,,de Hoeve toe **Strythagen**". Donc les Strythagen l'ont possédé avant ou à cette époque.

Il était aussi nommé "op gen hoes".

C'était un ficf de Wyckradt.

En 1381 Jean d'Uersfeld (Oersfeldt) le relève, peu après Guillaume de Welten, comme mambour de la dame de Welten, probablement la veuve de Jean d'Uersfeld, fait relief.

Ensuite les soeiirs Liza et Jutta d'Uersfeld, toutes deux décédées avant 1427.

En 1443 Alexandre van der Bruggen relève le moulin, tel que Ia dame de Welten l'a possédé.

Le fief de Strythagen est maintenant divisé:

Vers 1500 ou même avant, une partie appartient au vieux Coenen; à sa mort Jeanne et Léonard Philippens la relèvent, puis en 1537 Thierry Vreuls.

Cette même année 1537, les Strythageii reparaissent dans leur ancien fief: Werner de Strythagen relève l'autre partie.

Ses descendants en restent en possession jusqu'en et y compris 1685.

Le 31 décembre 1685 la douairière de Strythagen tot Welten et son gendre de Laviolyc (?) seigneur d'Egrimont (?) hypothèquent leurs biens à Welten à Abraham Heldevier, de Maestricht.

Au XVIIe siècle nous trouvons Mathias Gerard Clotz, Herr zu Streithagen. Son fils Iean Caspar Clotz, échevin d'Aix la Chapelle de 1719 à 1732, épousa Marie Deodate Pieron de la Florevie.

Faut il voir dans le nom de "Laviolye" une mauvaise lecture de "la Florevie".

En 1709 Nicolas de Root, lieutenant Colonel au service de Sa Majesté Prussienne relève Strythagen. En 1719 il habitait le château d'Eyckholt appartenant aux Holthausen.

En 1782 J. V. de Root relève. Une partie était passée à cette époque par mariage d'une de Root avec un Veugen à cette dernière famille.

Au commencement du XIXe siècle Frédéric de Caritat de Peruzzis épousa l'héritière Veugen, de Strythageii, et le laissa à sa famille.

— 179 — Heerlen.

En 1884 il appartient a la famille Schepers et en 1920 à monsieur Ch. Hennen.

En 1742 Anne Marie van Slype est dame de Geleen (ve supra) et du Strytl-iagenhof, probablement un démembrement.

Au XVIIème siècle la ferme fut rebâtie par un von Clotz et

en 1750 Marie Elisabeth de Clotz est dite de Streithagen.

Le château date du XVIème siècle.

Au XVIIème siècle donc, une partie de Strythagen apparteilait aux Strythagen et une autre aux Clotz; au XVIIIème siècle, aux de Root et aux Clotz, et en 1742 figure encore Anne Marie van Slijpe.

Ter Weyer. A l'origine alleu, puis fief de Cologne.

Ancien château, libre de toute servitude "ein ald stock Ridderlyck huys frey van servituten" avait cours féodale et censale et possédait sa chapelle castrale.

Dès 1208 la famille van de Wyer ou Weyer le possède: Boniface de Vivario parait à cette date.

Weyer reste dans sa famille jusqu'au commencement du XVe siècle: Gilles seigneur de Wycr mourut en 1411.

Sa fille épousa Guillaume de Ghoor que nous voyons seigneur de Weyer en 1417.

En 1561 Daniel von Spies zu Ehrenstein dont la mère était Elisabeth clc Ghoor zu Weyer avait émis certaines prétentions sur Ter Weyer. Mais cela n'eut pas de suite.

Isabelle de Ghoor, descendante de Guillaume, épousa en 1558 Jean de Hoensbroeck seigneur de Linsmeau.

De ce mariage provint une fille unique, Eva de Hoensbroeck, qui hérita en 1581 Ter Wyer de son oncle Renier de Ghoor, chanoine de Siegburg.

Eva de Hoensbroeck épousa en premières noces Jean d'Argenteau, comte d'Esneux mort en 1584, et en secondes noces rnessire Guil-Iaurne de Patton, colonel écossais au service du Roi d'Espagne, il comparut en 1626 à l'Etat Noble de Fauquemont.

Jean d'Argenteau comte d'Esneux, fils du premier lit, eut Ter Wyer en partage.

Son petit fils Jean d'Argenteau le vendit en 1671 au seigneur Adrien baron de Hoensbroeck.

Les Hoensbroeck possédèrent ce fief de 1671 jusqu'en 1789 année où Rudolphe et Claudius Voncken en devinrent propriétaires par achat.

En 1857 Ter Weyer appartient à Monsieur Huntjens et en 1920 à la famille Wintgens.

Du château du XIIIe siècle restent des murs enclavés dans l'habitation de ferme actuelle.

Ten Eyck, sis prés du château Ter Weyer, était un fief de Wyck-radt et possédait sa cour censale.

Il fut relevé dans la seconde moitié du XIVe siècle par seigneur Nicolas van Olyven, puis

en 1381 par Gilles van de Wyer.

A partir de cette date jusqu'en 1786 il eut les mêmes propriétaires que Ter Weyer.

En 1786 Lothaire François marquis et cornte de Hoensbroeck vendit la cour censale Ten Eyck, appartenant au château de Wyer, a Claudius Voncken et en 1884 ses descendants possèdent encore ce bien.

En 1578 Daniel de Ghoor seigneur à Wyer avait vendu Ten Eyck à Werner Huyn d'Amstenrade, mais Renier de Ghoor frère de Daniel le reprend, jure retractus.

Ter Worm. Ficf noble relevant de la Cour féodale de Cologne à Heerlen.

L'ancien château fut reconstruit en 1669—1670 en remplaçant le château prirnitif.

Le château actuel date de 1891; il subsiste encore certaines parties du château du XVIIe siècle. Dans le parc on trouve une tour de l'ancien castel rnédiéval.

Les propriétaires de Ter Worin furent admis aux XVIIe et XVIIIe siècles à l'Etat Noble de Fauquemont. Est-ce à titre de terres dépendant de Ter Worm et relevant en fief de Fauquemont?

Ter Worm avait sa chapelle castrale.

Le premier propriétaire connu de Ter Worm est Jean Judchkoff de Streithagen qui relève en 1476.

En 1475 Gérard de Streithagen en est inféodé.

En 1539 le S septembre Philippe van Doeffenrae (Douvenrade), relève.

Le 22 novembre de la même année Jean Tzyeii (Scheyen), écoutète de Heerlen, fait relief.

Il eut deux filles, dont l'une épousa Jean van der Hallen, et l'autre, Marie Tzyen, épousa en 1541 Sigismond (Simon) de Wylre, échevin d'Aix la Chapelle de 1533 à 1568.

Ter Worm fut divisé: Jean van der Hallen eut la partie avec le château qu'il releva en 1551. Cette partie resta dans sa famille jusqu'en 1588.

Simon de Wylre releva une autre partie du fief, au norn de sa femme le 27 mai 1552, il relève en même temps la partie qu'André Tzyen lui avait transportée.

Le 24 avril 1588 Guillaume de Wylre, seigneur en partie à Ter Worm, obtient par voie d'échange contre des terres qu'il avait à Etenacken, de Jean van der Hallen le château et les biens de Ter Worm tels que celui-ci lus avaient eu de l'liéritage paternel.

Ter Worm appartient donc en entier maintenant à Guillaume de Wylre.

Son descendant Frédéric Guillaume de Wylre, doyen du chapitre de Notre Dame d'Aix-la-Chapelle, seigneur à Ter Worm, inourut le 22 novembre 1738. Il se titrait de baron et était membre de l'Etat Noble de Fauquernont. Il laissa tous ses biens à Vincent Philippe Antoine van der Heyden gen. Belderbusch dont le petit fils Charles Léopold comtc van dei-Heyden gen. Belderbusch, seigneur à Ter Worm, mourut en 1826; nomrnant son héritier son petit neveu Charles baron de Böselager: Augusta Marie baronne van der Heyden gen. Belderbusch, soeur du défunt avait épousé Frédéric Joseph baron de Böselager, grand père de Charles.

S a fille Marie Antonie baronne de Böselager épousa le 8 juillet 1846 Otton Napoleon baron de Loë. Elle inourut le 12 octrobre 1847.

Lc Baron de Loë, héritier de sa première femme, épousa en secondes noces le 16 mai 1854 Jeanne comtesse Wolff-Metternich zu Gracht.

Il mourut le 27 octobre 1897, laissant Ter Worm à son fils Franz baron de Loë.

Celui-ci vendit en mai 1917 le dornaine de Ter Worm à la Mij. tot Exploitatie van Limburgsche Steenkolenmijnen à Heerlen.

Le doinaine avait été considérablement augmenté dans les derniers siècles; il coinprenait au inoinent de la vente Gitsbach, overste Worm, Geleenhof, Douvenrade, ten Driesch, Prickenis, Eyckent et le moulin d'Eyckent. Il avait une superficie de 308 hectares.

Wygardshof s'appelait anciennement Komingsbeemd.

Lorsqu'en 1388 Hoensbroeck fut séparé de Heerlen, une partie du Wygardshof avec les bâtiments fut attribuée à Hoensbroeck, le reste demeura Heerlen.

cfr.: Hoensbroeck.